

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de N. KAMMACHI, Conseillère communale, relative aux coups de feux survenus au boulevard Aristide Briand et à Cureghem

N. KAMMACHI donne lecture du texte suivant :

N. KAMMACHI geeft lezing van de volgende tekst:

Ces derniers jours, notre commune a une nouvelle fois été marquée par des faits graves. Dans la nuit de jeudi à vendredi, une rixe accompagnée de coups de feu s'est produite sur le boulevard Aristide Briand. Dans le même temps, des tirs ont également eu lieu à Cureghem.

Ces événements s'inscrivent dans une série de fusillades qui se répètent à Anderlecht. Ce qui interpelle aujourd'hui, c'est l'ancrage et la répétition de ces violences dans notre commune. Elles ne relèvent plus de faits isolés, mais traduisent une dynamique préoccupante qui touche différents quartiers et alimente un sentiment d'insécurité généralisé.

De nombreux riverains s'inquiètent. Ils expriment une incompréhension face à la répétition de ces faits et une inquiétude croissante quant à leur sécurité au quotidien. Monsieur le Bourgmestre, j'aimerais dès lors vous poser les questions suivantes :

- Quelle analyse faites-vous des événements récents, notamment la rixe avec coups de feu sur le boulevard Aristide Briand et les tirs survenus à Cureghem ?
- Comment expliquez-vous la répétition de ces faits et leur installation dans différents quartiers de la commune ?
- Au-delà des interventions ponctuelles, quelle est aujourd'hui la stratégie globale de la commune et de la zone de police face à ces violences armées ? Existe-t-il une ligne claire, lisible et coordonnée ?
- Comment s'articulent concrètement les actions entre la police, les services de prévention et les autres acteurs de terrain ? Peut-on parler aujourd'hui d'une stratégie cohérente ou d'une succession de réponses au cas par cas ?
- Nous savons que les moyens actuels ne sont pas suffisants pour faire face à cette situation. Dès lors, quelles démarches concrètes avez-vous entreprises ou envisagez-vous pour renforcer ces moyens, notamment au niveau policier ?
- Quelles sont les avancées concrètes dans la collaboration avec le niveau fédéral ?

En matière de renforts, de lutte contre la circulation des armes et de démantèlement des réseaux criminels ?

- Par ailleurs, nous entendons que dans le budget de la prévention, une diminution du nombre d'éducateurs de rue est envisagée pour les prochaines années.

Comment justifiez-vous ce choix dans un contexte où le travail de terrain auprès des jeunes est essentiel pour prévenir ces violences ?

N'y a-t-il pas là un risque de fragiliser davantage encore certains quartiers ?

- Enfin, quelles mesures concrètes comptez-vous prendre pour répondre au sentiment d'inquiétude des riverains et restaurer un cadre de vie sécurisé ?

La situation que nous vivons aujourd'hui appelle une réponse à la hauteur des enjeux.

Les habitants attendent une stratégie claire, cohérente et des moyens renforcés, à la fois sur le plan sécuritaire et préventif.

Monsieur le Bourgmestre CUMPS, donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Burgemeester CUMPS, geeft lezing van het volgend antwoord:

Après plusieurs semaines d'accalmie, consécutives à d'importantes opérations de police judiciaire visant à fragiliser certains réseaux criminels, notre territoire a malheureusement été marqué, la semaine dernière, par une nouvelle série de tirs.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que plusieurs quartiers ont été touchés. Par ailleurs, ces incidents se sont produits à différents moments de la journée, tant en après-midi qu'en soirée. Il ressort des premiers constats que diverses armes ont été utilisées, allant de revolvers à blanc à des armes à feu réelles, ayant parfois causé des blessures graves.

La dispersion géographique des faits, ainsi que leur temporalité, ont rendu la réponse policière particulièrement complexe.

Face à cette situation, j'ai immédiatement réuni le comité de direction ainsi que le collègue de la zone de police. Nous ne disposons pas d'un accès direct aux dossiers judiciaires en cours, puisqu'il existe la séparation de la police administrative et de la police judiciaire relevant du Procureur du Roi. Cette réunion a permis de mieux cerner les contours du phénomène et, surtout, de mettre en place une réponse la plus protectrice possible.

Dans ce cadre, l'ensemble des moyens disponibles a été mobilisé afin d'assurer un maillage visible du territoire communal et zonal, dès vendredi soir, il y avait déjà un déploiement de forces assez conséquent. L'objectif est double : renforcer le sentiment

de sécurité et multiplier les contrôles, notamment routiers, en vue d'identifier tout élément susceptible d'être lié à ces faits.

Cette opération, toujours en cours, a nécessité la solidarité des autres zones de police ainsi que l'appui de la police fédérale. À cette fin, le chef de corps a réuni ses homologues bruxellois afin de coordonner les renforts. Pour ma part, j'ai pris contact avec le ministre de l'Intérieur afin de solliciter un soutien plein et entier de la police fédérale. Les appuis obtenus témoignent de la gravité de la situation et de la solidarité collective.

À ce stade, le contexte demeure fragile et il ne saurait être question de crier victoire. Toutefois, il convient de constater que la série de tirs a cessé. Au-delà du travail sur le terrain, ce qui est aussi important ce sont les enquêtes qui sont peut-être moins visibles mais qui sont, à mon sens plus efficaces, elles se poursuivent activement afin d'identifier les auteurs de ces actes particulièrement graves et surtout de ceux qui tirent les ficelles en arrière-plan et qui utilisent des tireurs pour leur profit personnel.

Je tiens à être parfaitement clair : si je suis inquiet de cette banalisation de la violence, je ne la tolérerai jamais et on mettra tout en œuvre pour que cet usage répété des armes à feu ne soient toléré en aucun cas, et dans aucun quartier de notre territoire.

C'est également dans cet esprit que j'ai échangé avec le Procureur du Roi, qui nous a assuré de sa pleine et entière mobilisation.

Je reviens un instant sur les enquêtes. Vous avez pu voir hier que, à la fois en ce qui concerne les tirs, moins d'un an après ceux qui ont eu à la place du Conseil, les auteurs ont été condamnés à de très lourdes peines : treize ans de prison. C'est à la fois rapide et sévère et c'est la réponse, je pense, que les habitants attendent ; c'est fruit de la collaboration entre les polices fédérale et locale, entre le Parquet et l'institution judiciaire. Vous avez aussi pu voir que des perquisitions importantes ont eu lieu dans le quartier Lemmens, et qu'elles mèneront certainement à des suites judiciaires également.

L'ensemble des acteurs reste donc pleinement engagé dans une dynamique collective : le comité de direction de la zone de police, les services de la police fédérale, ainsi que les autorités judiciaires et le parquet. Parallèlement, les services de « Prévention » continuent à aider la police pour faire un maillage de terrain. L'Echevin de la « Prévention » vous a répondu quant au devenir et au maintien d'une offre en termes d'éducateurs de rue.

Je souhaite enfin profiter de cette intervention pour remercier très sincèrement l'ensemble des policiers, des agents communaux et des partenaires des secteurs associatifs et scolaires. Toutes et tous poursuivent leurs missions avec engagement, malgré un contexte anxiogène. Personne ne quitte le terrain, et le sens du service public demeure intact.

N. KAMMACHI:

Je vous remercie pour tous ces éléments. Effectivement, on a pu, à partir du moment où vous déposez l'interpellation, j'ai constaté, effectivement, qu'il y avait eu des interventions de votre part et donc je tenais à vous remercier. Il est nécessaire, en tout cas, pour les habitants de voir ce que ça bouge, qu'on voit qu'il y a des actions qui sont menées, qu'il y a des appels qui sont donnés et qui sont entendus. Hier, j'ai, pu lire également l'article où on voyait les personnes qui avaient tiré à la place du Conseil, avaient été arrêtés et avaient une lourde peine et donc c'est vrai que c'est important aussi de pouvoir voir qu'au final, après une enquête on arrive à retrouver ces personnes et on arrive à les arrêter. Je tenais à vous remercier Monsieur le Bourgmestre, pour vos interventions.